

## L'OPINION DUN CONFRERE

Cette société déjà si répandue dans la province de Québec, de même que dans la province d'Ontario, est sur le point d'avoir un nouveau conseil dans notre ville. Des amis de la mutualité et de nos sociétés canadiennes-françaises travaillent en ce sens et nous n'avons aucun doute qu'ils réussiront à nous doter d'une succursale de cette belle institution, si louable à tous les points de vue.

L'Union St-Joseph d'Ottawa est la plus ancienne de toutes les sociétés de secours mutuel qui fonctionnent aujourd'hui dans le pays. C'est aussi la plus solide et celle dont les systèmes conviennent le mieux à la population. Elle a des systèmes qu'on ne trouve dans aucune autre société. Ainsi, par exemple, elle paie ses membres à partir de 65 ans, par versements mensuels, jusqu'à ce que ce dernier ait retiré le montant de son assurance. Si le membre vit jusqu'à 65 ans, il est donc sûr d'une rente qui lui sera payée pendant huit années ce qui lui permettra de terminer sa carrière à l'abri de toute inquiétude que peuvent causer la vieillesse, la maladie ou l'absence d'une famille qui s'intéresse à nous.

C'est donc une sécurité pour la vieillesse; c'est une économie bien placée, une sage prévoyance.

Dimanche, à la grande messe, M. le curé Paradis a chaleureusement recommandé cette société à ses paroissiens. Il a déclaré connaître l'Union St-Joseph et y avoir toute confiance.

M. le curé a dit qu'il espérait que dans Roberval, on encouragerait cette belle société de préférence à toute autre.

Pour faciliter la formation du conseil local de Roberval, le Conseil Exécutif a réduit les taux d'entrée à \$1.00, y compris l'examen médical.

Donc, pour devenir membre de l'Union St-Joseph, il suffit de payer une piastre et lorsque vous êtes acceptés, vous payez votre contribution mensuelle.

Le "Lac St-Jean" est heureux de voir s'implanter, à Roberval, cette belle société canadienne-française qui sait secourir ses membres dans toutes les circonstances difficiles de la vie, telles que maladie, invalidité, décès d'épouse, vieillesse et au décès.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle organisation et nous n'avons aucun doute que nos concitoyens sauront l'encourager comme elle le mérite.

---

**NOUVEAU CONSEIL DANS LA PAROISSE STE. ANNE D'OTTAWA.**

A une assemblée des membres de l'Union St-Joseph, l'autre jour, à la salle Ste. Anne, il y avait près de 400 membres présents. M. le curé Myrand présidait. Le but était d'établir un conseil dans la paroisse.

Le président général, M. O. Durocher, ainsi que M. G. W. Séguin, A. L. Pinard et Ménard ont expliqué l'avantage qu'il y aurait d'établir un conseil dans chaque paroisse.

Après l'assemblée 75 personnes se sont enrôlées. Ceux qui désirent se joindre au nouveau conseil trouveront une liste à la salle Ste. Anne, tous les soirs.

Le Temps.